OREMIS

ASSOCIATION LOI 1901
RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
Liberté
Égalité
Fraternité

ARRÊTÉ ASSOCIATIF
N° AR-20261102-01-OREMIS
Portant titularisation de bénévoles de l'association OREMIS

Le Président de l'association OREMIS

Vu les statuts de l'association OREMIS, et notamment les dispositions relatives aux attributions du Président ;

Vu les réglementations internes d'OREMIS ;

Vu les dispositions internes applicables aux bénévoles, relatives à la période d'essai et à la titularisation ;

Vu les affectations des intéressés, enregistrées dans le système d'information de l'association (PIO) ;

Considérant que les bénévoles désignés au présent arrêté ont accompli la période d'essai attachée à leur affectation ;

Considérant que leur manière de servir au cours de cette période permet de prononcer leur titularisation ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont titularisés en qualité de bénévoles de l'association OREMIS, à compter du 2 novembre 2026, les membres dont les noms suivent :

- Amandine ABOUBAKAR (FZ8391), Bénévole Relais ;
- Maxime ALLOUCHE (YI9661), Créateur de contenus ;
- Maëla AMARDEILH (XB1858), Expert juridique (Comité consultatif) ;
- Anouar BELATIK (XP3297), Chargé de réseaux sociaux ;
- Flavie BONNAUDET (QG1711), Chargé de communication ;
- Wanda BRUNEL (DZ8362), Chargé de communication ;
- Alaïs CAILHOL (HX4354), Chargé de réseaux sociaux ;
- Sonia CANDAPPANE (PU7846), Chargé de communication ;
- Delphine DELANDRE (UO1456), Chargée de communication ;
- Ryan DJRAD (QY5791), Développeur WEB, Administration Infrastructure ;
- Yanis KACI-MOUSSA (TM1576), Parrain de l'association OREMIS ;
- François MIGNOT (ZY6319), Référent WordPress ;
- Catherine ROSIER (EB5780), Expert sûreté et sécurité (Comité consultatif) ;
- Meline SAVARY (RM3020), Chargé de réseaux sociaux ;
- Nida-sarayta SOIFIA (PM4502), Chargé de communication ;
- Adrienne TCHAMGOUE KAMENI (TY6375), Chargé de réseaux sociaux ;
- Anne-sophie VILBERT (PB4587), Chargé de réseaux sociaux ;
- Wenjing XIE (MH7037), Créateur de contenus.

Article 2 : Sont titularisés en qualité de coordinateurs de l'association OREMIS, à compter du 2 novembre 2026, les membres dont les noms suivent :

Conformément au RGPD et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès (article 15 du RGPD) et de rectification (article 16 du RGPD) des données vous concernant ainsi que d'un droit à demander la limitation du traitement de vos données (article 18 du RGPD).

- Nina BONET-SALVET (JH1377), Coordinatrice communication interne et externe ;
- Dorothée LEIBA (LZ5566), Coordinateur relations familles ;
- Samuel MAURICE (IJ1665), Coordinateur du Développement Web, Coordinateur Administration Infrastructure ;
- Marielle NOTARO (EL8191), Coordinateur Réseaux Sociaux.

Article 3 : Sont titularisés en qualité de cadres de l'association OREMIS, à compter du 2 novembre 2026, les membres dont les noms suivent :

- Théo BONNET (OX6594), Adjoint Exécutif des Relations Publiques ;
- Clémence DAUDUS (CW5453), Directeur délégué adjoint Social ;
- Mathilde DECUYPER (HN4290), Directrice déléguée Sociale ;
- Inès INFRAY (DY5648), Directrice déléguée formation ;
- Emmanuelle LEJEUNE (RA5388), Directeur délégué adjoint à la communication ;
- Sarah RHIFAR (RC5571), Adjoint exécutif ;
- Léa SMITH (EG8430), Adjointe exécutive ;
- Layla YEZID-EON (LV4938), Directeur délégué à la communication.

Article 4 : Sont titularisés en qualité de cadres exécutifs de l'association OREMIS, à compter du 2 novembre 2026, les membres dont les noms suivent :

- Laurine FAUVEL (MG5558), Directeur Exécutif des Relations Publiques.

Article 5 : Sont titularisés en qualité de cadres dirigeants de l'association OREMIS, à compter du 2 novembre 2026, les membres dont les noms suivent :

- Alexandra DELIRE (DB7164), Administrateur OREMIS ;
- Marjorie GRAZIANI (PY5269), Administratrice OREMIS ;
- Mateo LAURENT (DK4935), Administrateur OREMIS ;
- Luca MAIOLO (XT1320), Administrateur OREMIS ;
- Lucas VOLET (QL5724), Administrateur OREMIS ;
- Léo VOLET (JE3900), Administrateur OREMIS.

Article 6 : La titularisation prononcée par le présent arrêté vaut pour le statut qu'elle désigne ainsi que pour les statuts inférieurs. Elle demeure acquise en cas de changement d'affectation au sein du même statut ou vers un statut inférieur. L'accès à un statut supérieur donne lieu à une nouvelle titularisation, à l'issue de la période d'essai correspondante.

Article 7 : Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté :

- les intéressés ;
- les administrateurs ;
- les directeurs exécutifs ;
- les assistants exécutifs.

Conformément au RGPD et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès (article 15 du RGPD) et de rectification (article 16 du RGPD) des données vous concernant ainsi que d'un droit à demander la limitation du traitement de vos données (article 18 du RGPD).

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés, communiqué au Conseil d'administration et, pour information, au Conseil exécutif, puis conservé dans les registres administratifs de l'association.

Fait à ISTRES, le 02/11/2026
Le Président,
M. Lucas VOLET

Signé électroniquement
Par : M. Lucas VOLET
Date et heure : 02/11/2026 à 09:43
Référence de signature :
`37f98daf66e68375d8bb70025b3871c71ef275839442c16c46a251a97f291bcb`

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'administration dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

Arrêté n° AR-20261102-01-OREMIS
Scannez ce QR code pour vérifier qu'il est authentique et n'a pas été modifié.

Conformément au RGPD et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès (article 15 du RGPD) et de rectification (article 16 du RGPD) des données vous concernant ainsi que d'un droit à demander la limitation du traitement de vos données (article 18 du RGPD).